



**Allocution d'ouverture du**  
**Dr Ala Alwan**  
**Directeur régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale**  
**à la soixante-troisième session du**  
**du Comité régional de la Méditerranée orientale**  
**Le Caire, 3-6 octobre 2016**

Excellences, Madame le Directeur général, mesdames et messieurs,

C'est un grand plaisir de vous souhaiter à tous la bienvenue aujourd'hui à l'ouverture de la soixante-troisième session du Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale.

En 2012, nous avons convenu, dans notre travail de collaboration, de cinq priorités principales qui représentent les défis majeurs auxquels le développement sanitaire est confronté dans notre région. Ces priorités sont les suivantes : renforcement des systèmes de santé en vue de la couverture sanitaire universelle, santé de la mère et de l'enfant, maladies non transmissibles, sécurité sanitaire incluant la lutte contre les maladies transmissibles, et préparation et riposte aux situations d'urgence. Ensemble, nous avons pris en compte de manière systématique chacun des cinq domaines prioritaires, en identifiant les défis auxquels nos pays doivent faire face, en élaborant une vision pour les relever et en assurant un suivi périodique des progrès accomplis. Nous sommes allés de l'avant, d'année en année, en nous appuyant sur vos progrès et sur les nôtres, comme en témoignent les rapports annuels du Directeur régional.

Les cinq priorités que nous avons identifiées il y a cinq ans comprenaient toutes les questions liées à la santé qui figuraient dans les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), dirigés par les Nations Unies pour stimuler le développement socio-économique.

Nous sommes maintenant entrés dans la première année d'un nouvel effort qui s'étendra sur 15 ans et qui doit permettre d'atteindre une nouvelle série de cibles, celles des Objectifs de développement durable (ODD). Les priorités sanitaires retenues pour les nouveaux objectifs des Nations Unies sont beaucoup plus complètes que celles des OMD et coïncident avec les cinq priorités stratégiques que nous avons définies pour cette région en 2012.

Mesdames et messieurs,

La couverture sanitaire universelle est au cœur de l'ODD 3 et le renforcement des systèmes de santé en vue de la couverture universelle demeurera le pilier central de l'ensemble de notre travail. Si, tous ensemble, nous pouvons faire en sorte que chaque individu, quels que soit l'endroit où il vit, son parcours ou son niveau de revenu, bénéficie d'un accès égal à un niveau minimal de soins de santé, nous sauvons non seulement des vies, mais nous contribuons également à la productivité de la société, et au développement durable et équitable en général. Dans ce contexte, nous disposons d'un cadre d'action régional clair et s'appuyant sur des données probantes pour la couverture sanitaire universelle. J'espère que tous les États Membres examineront et combleront leurs lacunes en s'appuyant sur ce cadre.

L'action que nous menons, avec les pays, couvre tous les aspects importants de la lutte contre les maladies transmissibles ; j'aimerais toutefois mettre en lumière deux domaines, à savoir l'éradication de la poliomyélite et la sécurité sanitaire. Au cours des cinq dernières années, des progrès réels ont été obtenus dans la lutte contre la poliomyélite, les deux derniers pays d'endémie, l'Afghanistan et le Pakistan, ayant mis en œuvre des plans d'urgence nationaux. Même si nous avons subi des revers dans certains pays en crise, lors de la survenue de flambées épidémiques en 2013, les États Membres et les partenaires ont fait front et ont apporté leur soutien à des campagnes de vaccination supplémentaires de masse qui sont considérées par la communauté internationale comme des enseignements importants à tirer en matière de lutte efficace contre les flambées.

Les résultats se sont fait sentir cette année : on compte seulement 9 cas en Afghanistan et 14 (fin septembre) au Pakistan depuis janvier 2016 et l'éradication est maintenant en vue. Permettez-moi de remercier les deux pays concernés pour leur engagement, leur performance et leur persévérance, et d'inviter l'ensemble des États Membres à poursuivre sur la même voie et à

apporter leur soutien. Pour la deuxième fois dans l'histoire, une maladie majeure sera éradiquée à l'échelle mondiale et notre Région aura l'honneur d'avoir joué un rôle dans ce processus.

La sécurité sanitaire est le second domaine qui occupe une place importante au rang de nos préoccupations. Ces dernières années, nous avons pu constater, à travers plusieurs expériences, à quel point la sécurité sanitaire d'un pays, quel qu'il soit, fait partie intégrante de la sécurité nationale et mondiale. Les virus ne connaissent pas de frontières. Les efforts déployés pour que les conditions nécessaires à l'application du Règlement sanitaire international soient en place dans chaque pays se sont révélés pleinement justifiés au lendemain de la flambée de maladie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest et des mesures rapides que nous avons prises par la suite avec chaque pays pour évaluer son état de préparation pour faire face à un cas importé. Cela nous a conduits, en tant que région, à jouer un rôle majeur l'an dernier pour préconiser une harmonisation mondiale du processus d'évaluation indépendante et appeler la mise en œuvre d'un nouveau mécanisme approuvé au niveau mondial, l'évaluation externe conjointe.

J'ai le plaisir d'annoncer que ce processus est aujourd'hui bien instauré dans la Région, le Pakistan, le Qatar, le Maroc, le Liban, la Jordanie et Bahreïn ayant été parmi les premiers à évaluer leur application du RSI par le biais de l'évaluation externe conjointe, et que la planification de la réalisation de cette évaluation dans les autres États Membres de la Région est maintenant bien avancée. Lorsqu'elle sera achevée, chaque pays aura une idée très précise de ce qu'il devra faire pour protéger sa population.

Le problème de la résistance aux antimicrobiens est un sujet de préoccupation particulier pour la sécurité sanitaire mondiale. Il y a deux semaines, l'Assemblée générale des Nations Unies a tenu une réunion de haut niveau sur ce sujet. Les chefs d'État et de Gouvernement ont reconnu l'importance critique de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens. Ils se sont engagés à élaborer et à mettre en œuvre des plans d'action multisectoriels nationaux, des programmes et des initiatives conformes au plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens. Dans notre région, nous avons déjà préparé un cadre d'action opérationnel à cet égard, et j'espère que tous les pays prendront des mesures pour mettre en œuvre ce programme d'action, en collaborant avec les secteurs de l'agriculture et de la production animale. Il s'agit en effet d'un problème urgent qu'aucun pays ne peut se permettre d'ignorer.

Mesdames et messieurs,

Le fardeau croissant des maladies non transmissibles est un sujet de préoccupation important dans cette région, notamment en ce qui concerne les maladies cardiaques, le cancer, les affections respiratoires chroniques et le diabète, qui prennent des proportions épidémiques dans la plupart des pays.

Notre cadre d'action couvre des mesures de base, efficaces et à fort impact, visant à réduire l'incidence de ces maladies et leurs effets. Malgré les succès enregistrés dans certains pays, la mise en œuvre de ces mesures a généralement été insuffisante et inégale. À cet égard, la collaboration avec des responsables gouvernementaux et des parlementaires est une étape cruciale pour mettre en place ces mesures.

Excellences,

Nous ne pouvons ignorer l'impact des situations d'urgence sur l'action de l'OMS et sur les résultats obtenus dans cette région dans le domaine de la santé. Alors que trois pays doivent affronter des situations d'urgence au plus haut niveau désigné par les Nations Unies, le Niveau 3, nous avons assisté au cours des cinq dernières années à un détournement massif des ressources allouées au développement des systèmes de santé dans ces pays, au profit de la riposte aux situations d'urgence. Aujourd'hui, l'impact de ces crises sur la santé est catastrophique.

L'an dernier, malgré les difficultés opérationnelles et financières, nous avons apporté tout le soutien possible pour maintenir le fonctionnement des établissements de santé en Iraq, en Syrie, au Yémen et dans d'autres pays et nous avons travaillé en étroite collaboration avec des partenaires pour dispenser des soins de santé essentiels au plus grand nombre possible d'habitants. Nous avons, dans une large mesure, révisé nos propres structures et capacités de riposte et allons continuer à le faire. Je suis convaincu que le nouveau programme mondial OMS de gestion des urgences sanitaires sera bénéfique pour la Région, en ce qui concerne la préparation et riposte aux situations d'urgence et aux flambées. Il devrait renforcer les ressources disponibles pour gérer les interventions sur le terrain et nous permettra de consacrer davantage d'efforts à la préparation.

Il n'en reste pas moins que la situation humanitaire s'aggrave et que la Région compte 30 millions de personnes déplacées et de réfugiés et plus de 60 millions de personnes ayant un besoin extrême de soins de santé. Du fait du manque de financement, nous sommes confrontés à une contrainte majeure pour maintenir la réponse que nous apportons et le soutien que nous fournissons aux pays, ce qui ne manquera pas d'avoir un impact inévitable sur l'équité en santé, dans la Région et ailleurs. Mais permettez-moi de saisir cette occasion pour remercier nos donateurs pour leur soutien et espérer et prier pour que la solidarité avec les pays en crise soit renforcée et qu'une solution pacifique puisse prévaloir en fin de compte.

Excellences, mesdames et messieurs,

Vous avez devant vous un ordre du jour chargé qui abordera les priorités stratégiques majeures que j'ai évoquées, ainsi que quelques sujets techniques importants - les systèmes de transfusion sanguine, les laboratoires de santé, la médecine familiale et les technologies d'assistance. Le projet de budget programme de l'OMS pour l'exercice 2018-2019 figure également à l'ordre du jour. Les propositions que vous formulerez seront transmises au Conseil exécutif en janvier 2017 et auront une incidence importante sur notre action future. Notre Comité régional a amplement contribué au travail du Conseil exécutif au cours des quatre dernières années et j'espère qu'il en sera de même cette année. Enfin, la réforme de la gouvernance est un point clé de l'ordre de jour tandis que nous poursuivons nos efforts dans l'ensemble de l'OMS en vue d'améliorer et d'harmoniser nos propres processus au sein de l'Organisation. Je souhaite que les débats soient fructueux et je compte sur les résultats de notre travail collectif pour renforcer la santé publique dans la Région.